



Lille, le 30 mai 2014

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique
135 Route de Boussois
59600 ASSEVENT
Tel : 06.85.20.34.90.
E-mail : s3-lille@snepfsu.net

A

Monsieur le Recteur de l'Académie de LILLE

OBJET : Demande de réouverture de la formation préparation au CAPEPS Interne et Réservé pour l'année scolaire 2014-2015

Monsieur le Recteur,

Suite à la décision politique prise par le Ministre de l'Éducation Nationale de poursuivre l'ouverture des concours interne et réservé du CAPEPS – décision dont nous nous félicitons pour y avoir largement contribué, nous déplorons que la formation spécifique antérieure, permettant aux personnels notamment non titulaires de préparer ces concours dans les meilleures conditions, soit supprimée dans l'académie de Lille pour l'année scolaire 2014-2015.

Pour nos collègues EPS non titulaires qui ont contribué à assurer la continuité du Service Public d'Éducation, bien souvent dans des conditions difficiles et avec seule perspective professionnelle la candidature aux concours du CAPEPS interne et réservé, il nous semble nécessaire que cette formation puisse être redéfinie dans les plus brefs délais.

Nous savons que les décisions déjà prises concernant le plan de formation académique de préparation aux concours ne sont pas faites pour faciliter la mise en place d'une telle formation mais nous souhaiterions que les moyens en journées stagiaires non utilisées suite à des fermetures de modules de formation dans d'autres disciplines autre que l'EPS, faute de candidats, puissent être transférés sur une formation spécifique CAPEPS interne et réservé. Pour rappel cette année, cette dernière s'élevait à 60 heures.

Les procédures d'inscription à une préparation au concours étant closes à ce jour, nous pensons qu'il vous revient de vous adresser personnellement aux enseignants de votre académie qui vont s'inscrire pour la session 2015 du CAPEPS interne et réservé afin de leur proposer de participer à ce qui pourrait être un stage de formation continue à public désigné, complément ou avenant au P.A.F.

Nous ne doutons pas de votre diligence et de votre engagement pour contribuer à assurer, dans les meilleurs délais, aux enseignants concernés, et tout particulièrement à nos collègues dont l'emploi est précaire, une formation adaptée et conséquente pour la session 2014 du CAPEPS interne et réservé.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de notre considération distinguée.

Marc BOULOGNE
Secrétaire académique du SNEP-FSU Lille